



AG2R LA MONDIALE

Fonction Publique

Bulletin de veille

Une production du **Pôle veille**
(Direction de la communication d'AG2R la Mondiale)

bg_veille@ag2rlamondiale.fr



Serge BRICHET : "Malgré la fin de la MFP, la finalité reste la même"

News Assurances Pro - 12/07/2022

INTERVIEW – Serge Brichet, président de la Mutualité Fonction Publique (MFP), revient sur les raisons du rapprochement avec la Fédération nationale de la mutualité Française (FNMF).

Le 12 juillet, les délégués de la MFP doivent voter le rapprochement avec la Mutualité Française. Cela implique à terme la disparition de l'institution que vous présidez. Pourquoi ce rapprochement ?

Nous avons proposé ce rapprochement à la FNMF il y a plusieurs mois. L'idée est simple : faire plus et mieux ensemble afin de défendre les agents publics en réunissant au sein d'une seule fédération toutes les mutuelles de la fonction publique, dont certaines sont adhérentes à la FNMF mais pas membres de la MFP. L'objectif est de continuer à porter les sujets au sein de la FNMF, ce qui permettra de leur donner une audience plus forte auprès des pouvoirs publics.

Combien de mutuelles de la fonction publique compte la FNMF ?

Quelques mutuelles de la fonction publique n'appartiennent pas à la MFP, comme, par exemple, la MNH, Unéo, MGP, Intériale, ... Par ailleurs, les 18 mutuelles de la MFP sont « naturellement » également membres de la FNMF. Ce n'est donc pas très cohérent de rester

chacun de son côté, notamment dans le contexte actuel de réforme de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires.

Quelles sont les conséquences opérationnelles de ce rapprochement ?

Nous allons transférer à la FNMF les activités de la MFP et le personnel lié à ces activités, soit une quinzaine de personnes. La seule activité que la MFP ne transférera pas à la FNMF est le conventionnement hospitalier dont bénéficient une dizaine de mutuelles.

La Mutualité Française ne souhaite pas reprendre cette activité. Nous avons pris l'engagement de trouver un point de chute à cette mission vers un autre organisme assureur du secteur et d'y transférer les salariés concernés.

La MGEN pourrait-elle reprendre cette activité ?

Ce n'est pas à exclure, mais ce n'est pas encore décidé. La MGEN porte déjà via la MFP cette dynamique de conventionnement, qui permet de limiter le reste à charge des adhérents. C'est une activité qui mérite d'être repensée au niveau de son contenu. Mis à part le tarif de la chambre particulière, il y a d'autres sujets à explorer comme les hospitalisations en ambulatoire ou l'accompagnement de l'adhérent en aval et en amont de l'hospitalisation. Le conventionnement hospitalier est un partenariat gagnant-gagnant participant, pour les adhérents, à la maîtrise des tarifs et assurant aux professionnels de santé une certaine forme de solvabilisation.

Que vont devenir les salariés de la MFP ?

Le rapprochement ne doit emporter aucune conséquence sociale négative, comme je l'évoquais ci-avant. Mais il se peut que certains d'entre eux veuillent prendre, à cette occasion, une autre orientation professionnelle. Dans ce cas, ils seront accompagnés.

Comment seront représentées les mutuelles de la fonction publique au sein de la FNMF ?

Nous avons prévu de créer au sein de la FNMF un Conseil des mutuelles de la fonction publique. Son objectif sera de suivre tous les sujets liés à la protection sociale complémentaire des agents publics, de la promouvoir et de la défendre. Cela nécessitera une adaptation des statuts de la FNMF.

Quel est le budget de la MFP ? Pour les mutuelles, la cotisation à la MFP va-t-elle disparaître ?

La MFP a un budget de fonctionnement d'un peu plus de 3 millions d'euros par an et les mutuelles, pour la plupart, paient une cotisation équivalente à 1,06 euros par membre participant. Il n'y aura plus demain de cotisation MFP et le rapprochement doit se faire selon un

principe de neutralité budgétaire. Autrement dit, l'arrivée de la MFP à la FNMF ne doit pas entraîner une hausse de cotisation pour les adhérents de la FNMF.

Quel est le calendrier du rapprochement ?

Nous nous sommes donnés comme échéance le 30 juin 2024 pour rendre effectif ce rapprochement. Le 12 juillet, l'assemblée générale de la MFP doit valider le principe du rapprochement. La FNMF fera la même chose le 6 septembre prochain, lors de sa propre assemblée générale à Marseille, en amont du Congrès de la Mutualité.

Vous présidez la MFP depuis 2014. Pas de regret de « fermer la boutique » ?

J'observe que mon engagement mutualiste m'a souvent conduit à rapprocher des structures, partant du principe que la finalité d'une cause est plus importante que l'institution qui la porte. Ce rapprochement relève de la même volonté. Dès lors la nostalgie, si elle existe, doit légitimement se « diluer » derrière cette démarche, que je souhaite profondément utile pour les agents publics et les mutuelles qui les protègent.

Serge Brichet : "Malgré la fin de la MFP, la finalité reste la même"

[Voir plus](#)



Autorité de la concurrence : le dossier Mgéfi / Matmut en cours d'examen

News Assurances Pro - 12/07/2022

L'Autorité de la concurrence se penche actuellement sur le projet d'affiliation de Mgéfi à la Sgam Matmut.

La Mutuelle Générale de l'Economie, des Finances et de l'Industrie (Mgéfi) devrait changer de groupe prudentiel dès le 1er janvier 2023. Son assemblée générale a voté la sortie du groupe Vyv et le projet d'entrer dans la Sgam du groupe Matmut. De son côté, la Sgam a également validé l'arrivée de Mgéfi lors de son assemblée générale.

L'opération doit encore obtenir l'approbation de l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et de l'Autorité de la concurrence. Cette dernière a publié sur son site internet le projet de fusion le 6 juillet dernier. Les tiers peuvent envoyer leurs observations à l'autorité chargée des concentrations jusqu'au 21 juillet.

Le départ de Mgéfi du groupe Vyv a été décidé en janvier 2022. La mutuelle référencée au ministère de l'Economie et des finances n'était pas d'accord avec la stratégie du groupe dans le cadre de la réforme de la protection sociale complémentaire des fonctionnaires.

En rejoignant la Sgam Matmut, la Mgéfi deviendra la seule mutuelle de la fonction publique spécialisée dans la protection sociale à l'intérieur du groupe mutualiste. La Matmut compte dans sa Sgam la mutuelle AMF qui commercialise des contrats de responsabilité civile après des fonctionnaires. Par ailleurs, la Sgam regroupe Matmut mutualité, Ociane Matmut et Mutlog.

La Mgéfi a enregistré 251M d'euros de cotisations en 2021, en évolution annuelle de 0,9% et un résultat net de 5,8M d'euros, en baisse de 53% par rapport à 2020. Le niveau de fonds propres s'élève à 185M d'euros et le ratio de couverture du SCR atteint 236%, en augmentation de deux points par rapport à 2020.

Autorité de la concurrence : Le dossier Mgéfi / Matmut en cours d'examen

[Voir plus](#)



Le déficit de la Sécu pour 2022 revu à 16,8 milliards d'euros

Le Figaro - économie - 12/07/2022

Par Le Figaro avec AFP

Le déficit de la Sécu va se réduire à 16,8 milliards d'euros en 2022, soit 3,6 milliards de moins que prévu, grâce notamment à «la bonne tenue de l'emploi» en début d'année, selon un rapport de la Commission des comptes de la Sécurité sociale consulté lundi par l'AFP.

Le surplus attendu de taxes et de cotisations (15,6 milliards) va plus que compenser les nouvelles dépenses (12 milliards) prévues pour le Covid, la revalorisation du point d'indice des fonctionnaires, mais aussi la hausse de 4% des retraites et des prestations sociales inscrite dans le projet de loi sur le pouvoir d'achat, précise ce rapport.

Le déficit de la Sécu pour 2022 revu à 16,8 milliards d'euros, mieux que prévu

[Voir plus](#)



AG2R LA MONDIALE

Pôle veille.

Direction de la communication.
BG_VEILLE@AG2Rlamondiale.fr

Nous collectons, décryptons et diffusons quotidiennement les informations essentielles sur notre environnement (métier, réglementaire, concurrentiel, etc). Notre équipe vous accompagne dans votre veille, recherche d'information, note de synthèse, benchmark.

Découvrez notre offre de service sur l'Immédiat